

# L'ESCARBOUCLE<sup>★</sup>

\* ESCARBOUCLE pierre précieuse et figure héraldique ornant le bouclier à 8 rais des Chevaliers du Temple



BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
D'INFORMATION

18 septembre 2009  
N° 76 - 4,00 €



LES AMIS  
DU PARC  
NATUREL  
RÉGIONAL  
DE LA FORÊT  
D'ORIENT

## EDITORIAL

### UNE MAISON DU PARC, POUR QUOI FAIRE ?

La Fédération des Parcs a récemment publié dans son magazine "Parcs" un article intitulé *La maison du Parc, un média pour le territoire*, un titre qui interpelle, est-ce bien la vocation d'une maison du Parc ? Cet article, fort intéressant, démontre en tout cas la diversité des maisons du Parc, représentative sans doute de la diversité des territoires des Parcs.

Ceci m'a conduit avec quelques autres amis du Parc, à l'heure où la maison du PNRFO se révèle nettement trop petite, sans doute moins bien adaptée et surtout peu conforme aux nécessités d'économies d'énergie, à nous souvenir

de sa mise en place (voir article page 6) et à réfléchir à ce que nous, habitants, souhaiterions y trouver et de quelle image, de quelles valeurs, nous la voudrions porteuse.

La maison du Parc est aujourd'hui à un endroit stratégique, déterminé sans hasard pour être localisé au cœur du Parc. Sera-t-elle déplacée ? C'est logiquement envisageable, les élus en décideront. Néanmoins, son emplacement futur sera de grande importance car elle doit bien se différencier de la maison des Lacs et être située dans un lieu accessible et représentatif de tout le territoire.

## SOMMAIRE

- Une maison du Parc, pour quoi faire ? ..... p. 1-2
- Sauvons l'Auzon ! ..... p. 2-3
- Linge sale entre amies... ..... p. 4-5
- La belle Jolibois ..... p. 5
- Actualités du Parc ..... p. 6
- Petite histoire de la Maison du Parc ..... p. 6
- Jolie rencontre ..... p. 7
- Au temps des paysans ..... p. 8
- Animations ..... p. 8
- Nouveau site Internet ..... p. 8
- Abonnement ..... p. 8

Le bâtiment actuel, une ancienne ferme réimplantée, est un exemple du bâti local. Si un autre bâtiment devait être choisi, il nous semble que ce devrait également être un bâtiment de caractère, évocateur du passé et de l'identité du territoire, et non pas une construction neuve. Il n'en manque pas à réhabiliter (anciennes fermes en particulier). Bien sûr, cette réhabilitation devrait être remarquable en matière de qualité environnementale, ce qui est plus difficile dans la restauration que dans le neuf, mais plus exemplaire ! Remarquable également dans sa construction comme dans son fonctionnement (le chauffage au bois prévu pour l'actuelle maison n'a jamais été réalisé).

Aujourd'hui la maison du Parc est avant tout le siège de l'administration du Parc. C'est aussi le siège de l'office de tourisme et à ce titre, elle reçoit beaucoup de visiteurs.

Suite page 2



### UNE MAISON DU PARC, POUR QUOI FAIRE ?

Nous la souhaiterions donc, dans sa conception, plus chaleureuse, plus accueillante, plus ouverte, témoignage plus dynamique d'un territoire ambitieux.

Si elle nous semble porteuse de l'histoire du territoire, en particulier par ses expositions permanentes ou temporaires (même si elles y sont un peu à l'étroit), par les informations qui y sont données, elle le semble moins de la philosophie des Parcs.

Nous l'aimerions donc plus incitative, dans le message de développement durable que les Parcs sont chargés de porter, auprès de ses visiteurs, mais surtout auprès de ses habitants. Affichage, expositions, documentation sur ce thème visibles dès l'entrée et surtout, personnes ressources pour l'information et le conseil dans ces domaines pourraient en faire un lieu incontournable pour les habitants adultes et enfants.

Maison, Parc, tout est dans les mots : **maison**, fourmilière rationnelle mais ouverte et accueillante ; **Parc**, vitrine d'un territoire et des valeurs portées par la marque.

Et "média pour le territoire" ? Finalement oui mais pas seulement !

A.S.

C'est pour répondre à ces questions que la Cellule "Zones humides" lance chaque année une étude sur l'un de ces ruisseaux méconnus. Après la Barse, la Boderonne et l'Amance, c'est l'Auzon qui a été le terrain d'inventaires et de prospections durant 6 mois.

L'Auzon prenait anciennement sa source au niveau de la chaîne d'étangs du Rossignol, de l'Oson, du Marmoret et de la Pierre. La création du lac Auzon-Temple en 1990 a submergé cette zone. Seul subsiste aujourd'hui l'étang de Jonchery, au pied de la digue du lac, sur la commune de Brévonnes. Il est donc considéré actuellement, que la restitution du lac Auzon-Temple est la source du ruisseau de l'Auzon. Cette particularité d'approvisionnement en eau du ruisseau lui donne des caractéristiques spécifiques, comme un débit initial quasi-constant toute l'année.

Après Brévonnes, l'Auzon quitte la Champagne humide pour s'écouler paisiblement dans la Champagne crayeuse, où il se jette dans l'Aube à Nogent-sur-Aube après un parcours de plus de 32km.

Pour étudier ce cours d'eau, un agent du Parc a parcouru à pied les 22 kilomètres du linéaire entre Brévonnes et Molins sur Aube, afin de noter toutes les caractéristiques de l'Auzon et les causes des possibles dégradations dont il est victime.

L'occupation du sol, principalement agricole, apporte de la terre fine qui ruisselle vers le cours d'eau lors des pluies, surtout lorsque la végétation est absente. Les vidanges fréquentes du lac Auzon-Temple peuvent aussi apporter de la vase.

**Le Parc naturel régional de la Forêt d'O**  
**par l'Aube et la Seine, rivière et fle**  
**De nombreux ruisseaux et rus parco**  
**le territoire, lui donnant ce paysage**  
**à nos cœurs. Mais ces cours d'eau sont tr**  
**point de vu écologique. Quelles**  
**quelle est la qualité de leurs habitats pour la**

Cette vase qui s'accumule n'est pas naturellement chassée par les crues car le débit de l'Auzon est artificiellement régulé. Ces deux facteurs sont notamment à l'origine de l'envasement du lit de l'Auzon. Cet envasement a pour conséquence majeure de boucher le fond et ainsi d'uniformiser le lit de la rivière, ce qui n'est pas favorable à la présence massive et diversifiée de plantes et d'animaux.

La végétation des rives (notamment les arbres) est très importante pour le cours d'eau car elle apporte de l'ombrage, limitant le réchauffement de l'eau, et les racines présentes servent d'abris pour les poissons et tiennent les berges. Cette végétation doit être équilibrée et diversifiée en tailles,



Restitution du lac Auzon-Temple

## AUVONS L'AUZON !

orient est traversé  
 euve bien connus.  
 urent également  
 bucolique si cher  
 ès peu connus du  
 espèces y vivent,  
 a petite faune... ?



espèces et âges. Or, sur certains segments de l'Auzon les berges sont dépourvues d'arbres ou au contraire rendues impénétrables par une végétation trop dense.

Une pêche scientifique à l'électricité a été réalisée pour faire un inventaire des poissons présents. Quelle fut notre surprise à la vue d'un nombre important d'anguilles, poisson migrateur devenu malheureusement rare en France et dans notre département. Cette observation très intéressante montre que l'Auzon a un potentiel extraordinaire pour l'accueil de cette espèce emblématique.



*Anguilles inventoriées dans l'Auzon*

Des insectes aquatiques ont également été prélevés. Ces invertébrés peuvent vivre plusieurs années dans le cours d'eau à l'état de larve avant de se métamorphoser en libellules, éphémères... Ils sont donc les témoins de la qualité de l'eau et de la diversité des habitats dans lesquels ils vivent. Les observations réalisées montrent que pour la partie amont, proche de la "source", la qualité générale du cours d'eau est moins bonne. En effet, l'habitat est peu diversifié et la qualité d'eau moyenne, notamment après le rejet de la station d'épuration de Brévonnes, ce qui pourrait être amélioré.

L'ensemble de ces résultats et constatations a permis d'estimer l'état général de l'Auzon. La Directive Cadre

Européenne sur l'Eau, demande à tous les pays de l'Union que les cours d'eau atteignent le "Bon état écologique" en 2015. A la vue des observations réalisées sur le terrain, l'Auzon ne répond pas à l'heure actuelle à la totalité des critères définissant le "Bon état" mais cette situation n'est pas irréversible.

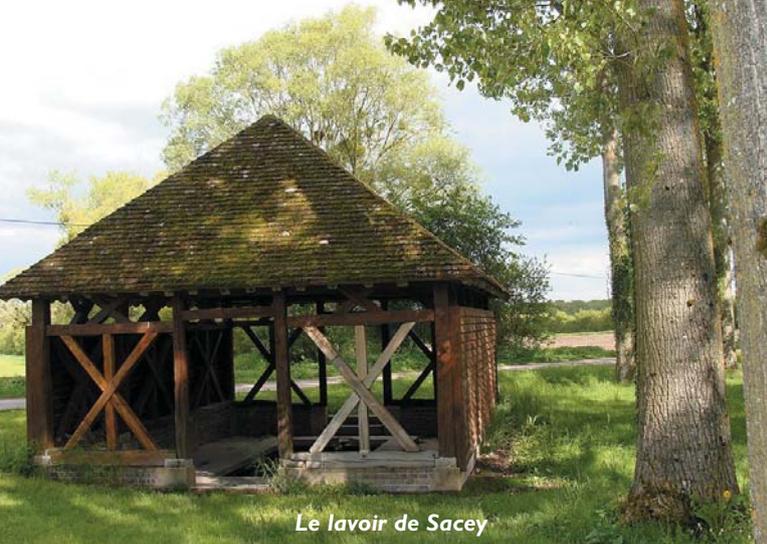
Conscient du potentiel réel de l'Auzon, le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient va travailler avec ses partenaires, les communes du bassin et les propriétaires riverains pour l'amélioration de la qualité du cours d'eau.

Des actions peuvent en effet, rapidement et à moindre coût, améliorer notablement les berges et les habitats pour la faune. Ainsi, la plantation d'arbres dans les endroits où ils sont absents, la coupe sélective dans les lieux où ils sont trop nombreux, ou encore la gestion des débits et la création d'abris pour le poisson sont autant de pistes de travail qui permettront à coup sûr de retrouver "notre Auzon" dans le meilleur état possible.

**Pour toute information,  
 contactez la Cellule "Zones humides"  
 du Parc au 03 25 40 04 12 ;  
 pascale.larmande@pnrfo.org**

## LINGE SALE E

Laver le linge n'a pas toujours été un acte aussi confortable aujourd'hui grâce au confort moderne.



Le lavoir de Sacey

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la lessive avait lieu deux fois dans l'année. Les femmes travaillaient sur des bancs à laver, installés dans les cours de ferme, et tiraient l'eau au puits, à la mare ou à la fontaine. L'eau salie par le lavage du linge servait ensuite aux différents usages domestiques, entraînant couramment des épidémies.

Avec l'évolution des mentalités et des connaissances est apparue la nécessité d'aménager des lieux de lavage spécifiques, pour des raisons d'hygiène et de commodité. Afin d'encourager cette prise de conscience, des mesures ont été prises par les gouvernements de l'époque.

C'est ainsi qu'en 1851, des crédits spéciaux dédiés à la construction de lavoirs publics dans les communes, sont votés. A partir de 1890, l'installation d'un lavoir sur une rivière est soumis à autorisation du Conseil Départemental d'Hygiène.

Cependant, meilleures conditions d'hygiène ne signifient pas pour autant bonnes conditions de travail pour les laveuses. Le lavage du linge reste une activité pénible et fastidieuse pendant de longs jours.

Il fallait le mettre à tremper pendant 2 ou 3 jours puis le déposer dans la lessiveuse sur laquelle on étendait un drap recouvert de cendres. L'eau bouillante était alors versée sur la cendre, traversant le linge et servant de lessive. L'eau chauffée de nouveau, l'opération recommençait pendant 3 à 4 heures.



Le matériel de la lavandière

car ces derniers ont été conçus, en fonction de la présence de l'eau, provenant soit d'une source, soit d'un cours d'eau, soit d'une mare.

Le linge était ensuite emporté au lavoir pour être lavé à la brosse et au battoir et rincé. Il fallait alors transporter la lessiveuse et tout le linge sur la brouette parfois sur une longue distance.

Le chemin était souvent long jusqu'aux

L'implantation sur une source était préférée aux autres modes d'alimentation car l'eau était renouvelée continuellement. Quand il n'y avait pas de source, on installait le lavoir sur ou au bord de la rivière après des travaux qui permettaient de canaliser l'eau.

Ces différents systèmes de captage de l'eau ainsi que les matériaux disponibles localement ont conditionné les différents modèles de lavoirs. C'est ainsi que l'on rencontre sur le territoire des lavoirs en pans de bois, en briques, en pierre et briques.

Les moyens financiers des communes et leur population ont également influé sur la taille et l'architecture des lavoirs. Généralement les toitures sont à un ou deux pans pour les lavoirs les plus simples, parfois certains présentent trois ou quatre pans, quelquefois une double toiture permet l'aération.

L'espace intérieur, dédié aux laveuses est bien organisé.

Les bassins, bordés de pierre, sont le plus souvent simples, parfois doubles pour permettre de séparer zone de lavage et zone de rinçage.

Les laveuses travaillaient avec une organisation particulière. Elles s'installaient le long du bassin selon un "ordre" bien défini. Les plus anciennes et expérimentées travaillaient au plus proche de l'arrivée d'eau, où elle était la plus claire ; les jeunes laveuses s'installaient après.

Certains lavoirs ont même été aménagés avec un certain "confort", barres pour faire sécher le linge, toilettes, cheminée pour faire bouillir la lessive (et se réchauffer).

En parcourant le territoire du Parc, le visiteur pourra apprécier la variété et l'originalité de ces différents lavoirs. Nous pouvons citer entre autres, ceux de Bossancourt, de Trannes, Sacey.

Le lavoir de Bossancourt est un exemple caractéristique de construction adaptée au terrain : un demi-cercle en bord de l'Aube. Le bassin est alimenté par un détournement de l'Aube, provenant de la retenue du moulin situé juste à côté. C'est un modèle unique dans le département. Il est même équipé de toilettes.



Lavoir de Bossancourt

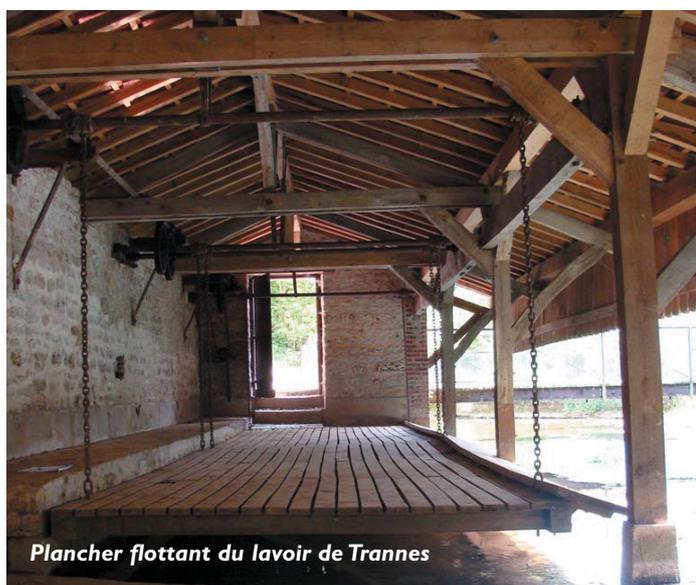
## NOTRE AMIES...

Si simple et aisé que celui que nous connaissons  
 sort de l'électroménager...

Construit en 1862, il pouvait accueillir jusque 20 laveuses. Il est protégé au titre des monuments historiques.

Le lavoir de *Trannes*, situé en bordure d'une résurgence de la Blaise, présente la particularité d'être équipé d'un bac flottant.

Construit en 1887, on y a ajouté en 1907 un plancher mobile pour pallier aux variations du niveau du ruisseau selon les saisons. Les laveuses pouvaient ainsi venir travailler sans danger même lorsque le niveau de l'eau était élevé.



Plancher flottant du lavoir de Trannes

Le lavoir de *Sacey* alimenté par la source Saint Gengoul, possède une ossature en bois soutenant une toiture à quatre pans. Il présente une architecture caractéristique des lavoirs construits sur une source.

Les côtés étaient autrefois fermés pour maintenir les laveuses à l'abri des courants d'air. A proximité on note la présence très courante d'une pompe et d'un abreuvoir qui servait à faire boire le bétail et les chevaux lorsqu'ils remontaient des champs.

### Un patrimoine à découvrir

Toutes ces constructions sont le témoin du labeur des femmes du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup>. Véritables lieux de vie et de rencontres, les lavoirs étaient des lieux de convergence animés toute l'année.

Avec l'arrivée des machines à laver dans les foyers, les laveuses ont cessé leur activité au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Les lavoirs sont devenus peu à peu silencieux, bercés désormais par le seul bruit de l'eau qui coule...

De bâtiments utilitaires, les lavoirs sont devenus des bâtiments faisant partie intégrante du patrimoine des communes. Aujourd'hui préservés, restaurés, les lavoirs témoignent de l'histoire rurale et offrent une agréable découverte des villages.

Alice THOMAS

## LA BELLE JOLIBOIS



Il est difficile de ne pas en tomber amoureux. C'est une magnifique créature aux joues roses, le teint poudré, le galbe régulier, recouverte d'une robe brillante à stries rougeoyantes du plus bel effet, ponctuée de gris.

Elle n'est ni trop grosse (comme les *Gloria Mundi* qu'on rencontre le long des murs, sur les palmettes *Ferraguti* où elles prennent le soleil en vous imposant leur grandeur), ni trop petite (comme les *Nez Plats* du Pays d'Othe dont nos écoliers aiment à se remplir les poches). Le pédoncule est sérieusement implanté ce qui lui confère un orgueil naturel qui n'est pas de l'arrogance, comme le dit méchamment la *Court-pendu*, qui n'a de longue et bien pendue que la langue ! L'œil de notre *Jolibois* est modeste et fermé pour cacher les trésors de sa chair croquante, sucrée, blanche, veinée de vert, dont la saveur rappelle l'eau de rose. Le fruit reste ferme, ne chiffonne pas et reste fondant à maturité. On le cueille fin novembre, sinon il reste attaché à l'arbre, qu'il vente ou qu'il gèle. Le promeneur averti reconnaît de loin 4 pommes sans avoir à consulter un livre de pomologie. La Reine des reinettes d'abord à ses fruits orangés, puis trois autres, au fait qu'elles restent imperturbablement attachées à l'arbre jusqu'en février : la *Golden verdâtre*, la *Calville jaunâtre* et la *Jolibois rosée*.

On consomme la *Jolibois* jusqu'en juin si on sait la conserver dans un fruitier aéré. C'est un fruit de table et de pâtisserie et même cidricole.

D'où vient-elle la belle ? Laissons la dire :

“On m'appelle *Jolibois* ou *Alfred Jolibois* ou *Jolibois de Gurgy*, mais je n'aspire pas à la noblesse, croyez le bien. C'est que mon père, *Alfred Jolibois*, pépiniériste de son état et donc semeur de pépins, m'a semé vers 1900 au village de *Gurgy* près d'*Auxerre*. Je suis donc issue de pépin, rien de plus naturel quoi. Un nommé *Pierre Larue* a remarqué ma beauté, et ma bonté, et a conseillé à son ami *Alfred* de déposer une appellation d'origine chez le greffier d'*Auxerre* en 1939. Je suis maintenant dans ses petits papiers. Vous voudrez bien excuser une pointe de vanité mais j'ai obtenu un prix d'honneur avec plaquette à l'exposition fruitière et florale de Côte d'Azur à *Nice* en mars 1949. C'est vous dire ma notoriété”.

Tout cela est bel et bien vrai. Les *Boré*, *Fleckinger*, *Chasset* en disent le plus grand bien et moi, j'en ai fait ma pomme de compagnie, autrement dit ma pomme à tout faire. Merci ma jolie, ma *Jolibois*.

Jean LEFEVRE

Président de l'association des Croqueurs  
de Pommes de l'Aube

Le verger des Croqueurs de Pommes à *Courteranges* regorge de fruits cette année ! Nous invitons chaleureusement les personnes intéressées à s'y rendre pour le découvrir. Le verger est ouvert tous les vendredis matins et sur demande auprès de l'Association des Croqueurs de Pommes au 03 25 49 82 95.

### • Saison touristique

Des à présent semble-t-il, il est possible de dire que le nombre de personnes ayant fréquenté le territoire est supérieur à celui de l'an dernier. En raison d'une absence de repreneur, le Parc cette année a reçu délégation du Conseil Général pour gérer le camping de Géraudot. Mission fort bien accomplie mais nous l'espérons de façon exceptionnelle puisque comme le préconisait le CNPN "le Parc doit se recentrer sur son corps de métier".

### • Centre FAVL

L'été a été propice à de nombreux rebondissements, et les communes "nominées" : Pars les Chavanges et Auxon (communes hors PNRFO) se sont finalement désengagées de l'étude préalable sous la pression des habitants.

### • Itinéraires équestres

Les travaux dont la maîtrise d'ouvrage est confiée à l'ONF débutent. On a pu cette année mesurer l'intérêt des habitants et des visiteurs en particulier pour les sorties organisées en attelage.

### • Accord cadre avec la région

Il a été signé le 9 septembre dernier. La Région et le Parc conviennent de mettre en place une stratégie partagée de développement durable basée sur les missions des Parcs et les éléments de la charte ; et de coordonner leurs actions pour assurer la mise en œuvre des projets portés par le Parc ou par ses communes membres.

La Région et le Parc déclinent cet accord de façon opérationnelle en deux conventions d'application :  
- **La Convention d'aménagement** signée ce même jour, permettra d'accompagner les projets des communes dans les thématiques suivantes : service de proximité, services à la population (scolaire, mobilité des personnes, maisons médicales et sociales) ; équipements de loisirs, touristiques et culturels (équipements sportifs, socio-culturels) ; aménagement et patrimoine (petit patrimoine bâti non protégé, espaces publics) ; habitat (logements communaux, logements gérés par des organismes HLM) ; ORAC.

L'enveloppe budgétaire prévue par la Région pour le Parc est de 1 600 752 euros.

Une convention d'aménagement a également été signée entre la Région et le Pays du Nord Est Aubeois. L'enveloppe budgétaire prévue représente, comme pour le Parc, environ 17 euros par habitant soit 396 696 euros au total.

- **Le contrat de Parc environnement**, en cours de rédaction, permettra essentiellement des actions en faveur de l'environnement mais également, des actions propres au Parc (maison du Parc par exemple).

### • Vélovoie

La vélovoie est toujours largement fréquentée et c'est un argument touristique certain. Le tronçon passant devant la maison du Parc via Mesnil Saint Père et Lusigny est très attendu. Il pourrait être réalisé en 2010...mais nous avons appris à parler beaucoup au conditionnel !

Un autre tronçon envisagé prochainement : de la Maison du Parc à la gare de Vendeuvre en passant par Vitalpark, centre de balnéothérapie dont les travaux vont commencer.

### • Des racines et des ailes dans le PNRFO

L'émission est en cours de tournage et devrait être diffusée en novembre.

Elle sera pour moitié consacrée à Erwin Schriever et pour moitié à la réalisation du moulin de Dosches. A ne pas manquer !

A.S.

## SAVEZ-VOUS QUE ?

# PETITE HISTOIRE DE LA MAISON DU PARC



**La maison du Parc a été décidée dans la foulée de la création du Parc (1970). L'emplacement choisi se trouvait sur une bande de terrain appartenant au Département de l'Aube alors gestionnaire du Parc, agrandi d'une autre bande appartenant au centre hospitalier, avec lequel il a fallu négocier.**

Cet endroit avait l'avantage de se situer au carrefour des 39 communes ayant alors approuvé la Charte, et dont il était dit *qu'elles s'organisaient pour rechercher leurs possibilités d'épanouissement, pour offrir aux hommes d'aujourd'hui et de demain le bien être, un contact bienfaisant avec la nature et un enrichissement authentique.*

Un lieu situé en plein cœur de la forêt représentative du territoire et à proximité du lac d'Orient déjà créé et de ceux encore en projet.

Le bâtiment est une ancienne ferme issue du quartier "Point du Jour" à Troyes vouée à la destruction en raison des projets d'urbanisation du secteur. Offerte au département de l'Aube par le CIAC (Comité Interprofessionnel Aubeois pour la Construction), cette construction traditionnelle champenoise a donc été démontée, numérotée, entreposée à Brienne le Château avant d'être remontée sur son site actuel. Des trois corps de bâtiments que comprenait la construction originelle (habitation, grange, étables) on été gardées : la grange qui abrite aujourd'hui la salle de réunion au rez de chaussée et des bureaux à l'étage, les étables qui constituent la salle d'exposition. Pour le reste, l'état de l'ancienne charpente, le vol de certaines pièces maîtresses pendant qu'elles étaient entreposées, ont conduit pour des raisons économiques, à une reconstitution en béton recouvert de bois plus qu'à une reconstruction à l'identique.

Jacques Loiseau, premier directeur du Parc, nous dit avoir toujours refusé la mise en place de parterres de fleurs pour conserver au bâtiment son allure de maison forestière.

La maison du Parc forêt d'Orient a été inaugurée le 29 octobre 1973 par Serge Antoine, conseiller technique de Robert Poujade, alors ministre de la Nature et de l'Environnement, en présence de Robert Galley, ministre des armées, Maire de Troyes, du sénateur Pierre Labonde Président du Conseil Général, de M. Barbier Préfet de l'Aube qui affirma à cette occasion *qu'un Parc doit être et sera l'expression d'un nouvel art de vivre et que celui-ci doit "être l'œuvre des habitants de la Région".*

Deux fonctions étaient attribuées au bâtiment - d'une part être le siège du syndicat mixte du Parc avec une salle de réunion pour réunir le conseil d'administration et des bureaux pour les personnels (à l'époque un Directeur, un Directeur-adjoint, 3 personnes au pôle administratif, un animateur et un gardien) - d'autre part informer le public et les usagers ; et faire connaître le territoire du Parc, les communes et leur rythme de vie, les richesses naturelles .

A noter qu'en 1983 dans le document présentant la maison du Parc, il est indiqué que :  
- "les personnes désireuses de construire ou de restaurer dans le périmètre du Parc peuvent consulter gratuitement l'architecte-conseil M. Cattaneo qui tient ses permanences à la maison du Parc".

- qu'"elle abrite également le siège de l'association des Amis du Parc qui rassemble et représente les habitants et usagers du Parc".

- qu'"une bibliothèque est accessible à tous". Trois points que nous souhaiterions vraiment à nouveau d'actualité !

Armande SPILMANN

## JOLIE RENCONTRE

**En juin dernier, avec quelques marcheurs des Amis du Parc et de Villemoyenne, nous arpentions les chemins à la recherche d'un agréable tracé pour la randonnée gourmande, lorsqu'en longeant une partie boisée du Haut Villeneuve, nous avons entendu assez proche un grognement significatif : un sanglier était sans doute à proximité !**



*Une petite bête bien difficile à semer !*

Le temps de se faire la réflexion et un marcassin d'environ trois mois est survenu à nos pieds. Surtout ne le touchons pas, sa mère est sûrement à proximité et cette jolie petite bête va vite la rejoindre !

Le temps d'admiration passé, nous avons décidé de reprendre notre route...mais la jolie petite bête en question nous a emboîté le pas...pas grave, en lisière de forêt, elle\* finira bien par nous abandonner...et non !... elle a continué à nous suivre, parfois à nous précéder puis à nous attendre, s'amusant même à mordre nos chaussures, comportement tout de même bien surprenant !

Nous allions arriver à Villemoyenne où un passage avec des chiens particulièrement hargneux risquait de la mettre en difficulté. Il fallait donc à tout prix la convaincre de retourner à son milieu naturel.

Tout le monde connaît l'entêtement de l'âne, beaucoup moins celui du marcassin, ce que nous allions découvrir !

Yvon (habitant du Haut Villeneuve) et moi, avons décidé de faire marche arrière, de ramener Marcassine à l'endroit où

elle était apparue, avant de repartir rapidement rejoindre une voiture, seul moyen de s'en sortir !

Après quelques aller et retour, Marcassine a finalement accepté de se séparer du reste du groupe et de nous suivre. Nous avons donc retrouvé la brèche dans le bois et elle y est rentrée sans difficulté... avec nous.

Je suis repartie la première en marchant très rapidement en direction du hameau et de loin, j'ai aperçu Yvon repartir quelques instants après en courant à travers champs pour rejoindre un chemin différent. Nous avons convenu de nous retrouver dans le bourg.

Ouf, mission accomplie, nous allions pouvoir rejoindre le groupe et continuer...

Sauf que...arrivant au bout du chemin après une bonne distance...j'ai entendu un grognement derrière moi...et oui Marcassine avait réussi à me rattraper !

La course l'avait fatiguée et pour me forcer à ralentir elle se couchait sur le dos à mes pieds ! La route départementale était très proche, j'étais seule avec elle, j'ai rejoint Yvon et nous avons ensemble traversé le hameau en forçant les quelques véhicules rencontrés à ralentir (ils se sont d'ailleurs arrêtés pour observer le curieux équipage !) Que faire ?

Nous avons décidé de prévenir le garde-chasse : "Regarde ce que nous avons trouvé"... "des giroles ?"... "non, pas vraiment !" étonnement également du garde-chasse qui n'avait pas de solution immédiate mais allait prévenir sa fédération pour voir la conduite à suivre!

Nous avons donc poursuivi notre route en plein village jusqu'à sa ferme, où Yvon très gentiment a accepté de débarrasser provisoirement une écurie pour y installer notre protégée. Très assoiffée par sa randonnée, elle continuait cependant à nous témoigner son affection comme l'aurait fait un chien.

Avant que les personnes mandatées ne viennent la chercher, Marcassine est restée à la ferme pendant quelques jours, suivant Yvon dans ses déplacements dans la cour. Il m'a raconté qu'au moment de la séparation, elle avait mis ses pattes et sa tête contre lui et l'avait regardé comme pour dire "ne m'abandonne pas" et que lui, qui pourtant n'avait aucune sensiblerie exagérée envers les animaux, avait été particulièrement ému.

Marcassine a été remise dans le milieu naturel, une forêt près de Saint-Phal. Il ne nous reste qu'à souhaiter qu'elle ait rejoint ses congénères et repris sa vie sauvage.

Evidemment ce comportement nous a beaucoup interloqué, Marcassine avait elle déjà été en contact avec des hommes ce qui avait changé son comportement ? C'est probable.

Si certains lecteurs ont vécu des expériences semblables ou ont une explication à nous fournir, ils peuvent nous contacter.

Armande SPILMANN

\*Entre temps notre marcassin était devenu Marcassine !



*Un étrange comportement*

## AU TEMPS DES PAYSANS La vie à la ferme vers 1900



Proposée par les Amis du Livre et la Bibliothèque Municipale de Brienne le Château, en partenariat avec l'Ecomusée de Brienne la Vieille, cette exposition retrace la vie quotidienne à la ferme dans le Briennois vers 1900.

Des documents divers, du matériel agricole et des costumes d'époque vous seront présentés. Des animations pour tout public se dérouleront durant la semaine.

Cette exposition sera ensuite réinstallée partiellement dans les locaux de la bibliothèque.

### EXPOSITION

du 3 au 10 octobre 2009 **Hôtel de Ville de Brienne le Château**  
Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30 **Entrée libre**  
Renseignements au 03 25 92 02 61

## RANDONNÉES

**Samedi 3 octobre**  
**La Côte de Champagne :**  
**randonnée autour**  
**de Rosnay l'Hopital**

RDV à 14h parking de la salle polyvalente à Rosnay l'Hôpital

**Samedi 7 novembre**  
**Une limite du Parc :**  
**randonnée autour d'Onjon**

RDV à 13h30 place de l'église à Onjon

**Samedi 5 décembre**  
**Randonnée autour de Courteranges**

RDV à 13h30 place de l'église à Courteranges

Adhérents : gratuit / Non adhérents :  
2 euros

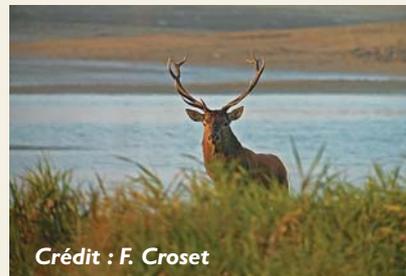
## ORIENT & NATURE LES 14 ET 15 NOVEMBRE 2009

Cette grande manifestation nature permettra de découvrir ou redécouvrir les richesses de notre Parc.

Au programme des randonnées naturalistes, envol des grues au levé du jour, pêche traditionnelle d'un étang, conférence et expositions ...

Venez nombreux !!!

Renseignements et programme des animations :  
<http://www.pnr-foret-orient.fr>  
ou auprès de l'Office de Tourisme intercommunal  
des Grands Lacs  
au 03 25 43 38 88.



Crédit : F. Croset

## CONCERT



**Dimanche 13 décembre**  
**Concert de Noël**  
**avec l'ensemble vocal Sanctus**  
15h église de Brantigny

*L'ensemble vocal Sanctus*



L'ESCARBOUCLE. Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient  
Maison du Parc - 10220 PINEY

Directeur : Gérard Le Berre  
Comité de rédaction : A. Spilmann, Y. Peuch, G. Vautrin, A. Wiczorek, A. JeanPierre, MP Framery, JP Voulminot, G. Labille, A. Thomas.  
Crédit photographique : Association des Amis du Parc et PNRFO  
Septembre 2009 - ISSN 0999-4998  
D'après une maquette de C. DAGUERRE & N. JUNCK sur les presses de l'Imprimerie NÉMONT S.A.  
Z.I. RUE DE L'EUROPE - 10200 BAR SUR AUBE  
Imprimé sur papier recyclé 100 %.  
Conservation en archives de 200 ans.  
Toute reproduction, même partielle d'articles est interdite sans autorisation.  
© L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005  
Marque déposée.



Du nouveau sur la toile :

Le nouveau site Internet des Amis du Parc est désormais en ligne  
<http://www.amis-parc-foret-orient.fr>  
A vos claviers !

**J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC**  
**JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE** (à découper ou à recopier)

### FICHE D'ADHÉSION 2009

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

Adhésion individuelle : 14 €

Abonnement Escarboucle seul : 14 €

Adhésion individuelle + abonnement : 21 € Adhésion famille + Abonnement : 30 €

Le chèque est à libeller à l'ordre de : "l'Association des Amis du Parc"

et à envoyer à l'adresse : Mairie de Dosches - 4 rue du Grand Cernay - 10220 DOSCHES

Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : [aap.pnrfo@wanadoo.fr](mailto:aap.pnrfo@wanadoo.fr) - Site : <http://amis-parc-foret-orient.fr>